

Ordonnance Souveraine du 27 septembre 1889 promulguant la convention internationale signée à Berne, le 9 septembre 1886 sur la protection des œuvres littéraires et artistiques

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	27 septembre 1889
Publication	Journal de Monaco du 8 octobre 1889 ^[1 p.3]
Thématiques	Organisations internationales ; Propriété intellectuelle

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1889/09-27-L000072@1889.10.09>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Le Prince, par Ordonnance du 27 septembre dernier, a décidé que la Convention Internationale signée à Berne le 9 septembre 1886 concernant la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, recevra son exécution dans la Principauté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 8 octobre 1889

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1889/Journal-1627>